



Politique de paiement, d'annulation et de remboursement Procédures de réservation

Camping Dam-en-Terre

Paiement

Le paiement complet du séjour est exigé lors de la réservation.

Politique d'annulation et de remboursement

7 jours et plus avant la date d'arrivée :

Aucun remboursement des frais de réservation et d'administration de 35%, peu importe la raison. La balance de 65 % est remise sous forme de remboursement ou de crédit reportable lors d'un prochain séjour au camping.

Moins de 7 jours avant la date d'arrivée :

Aucun remboursement, peu importe la raison. Aucun transfert de séjour permis.

Si le séjour est écourté, la politique d'annulation s'applique pour chaque journée annulée.

Procédures de réservation

Vacanciers – 10 semaines et plus – Terrains prédéterminés

Prise de réservation à partir du deuxième mardi de janvier (14 janvier 2020) de chaque année, **dès 8 h 30** par téléphone uniquement. Aucune réservation n'est prise sur place.

Terrains "**Vacanciers 2020**" :

B-8, B-10, D-7, D-21, I-4, I-6, G-4, I-11, I-23, I-27, I-38, I-46, I-54, J-12, L-11.

Voyageurs – Toute durée

Prise de réservation à partir du troisième mardi de janvier (21 janvier 2020) de chaque année, **dès 8 h 30** par téléphone uniquement. Aucune réservation n'est prise sur place.

1. Réservations effectuées dans le respect de l'ordre d'appel.

2. Lors de votre appel, un préposé prendra vos noms, numéro de téléphone, dates et durée du séjour.
3. Un préposé vous rappellera dans les jours suivants pour effectuer la réservation.

- Max. 2 séjours par appel (max. 3 emplacements par séjour) pour une période illimitée par séjour.
- Des frais de réservation s'appliquent pour chaque terrain réservé.
- **Paiement complet exigé** au moment de la réservation, même si la réservation s'effectue pour d'autres personnes.

Réservations en ligne

À partir de février, réservations en ligne sur www.reservationcamping.ca en tout temps, selon les disponibilités.